

COÛT ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Coût de la formation : 3000 euros par année universitaire** soit 6000 euros pour les 2 années de formation (*hors droits de scolarité annuels*)

Possibilité de prise en charge totale ou partielle par l'employeur ou par un organisme habilité par les dispositifs de formation continue à l'initiative de chaque candidat. [Un service de l'Université vous assiste dans vos démarches (coût compris dans le montant des droits d'inscription).]

Frais de déplacement et d'hébergement restant à la charge de chaque stagiaire.

- **Modalités de candidatures :**

- **6 février – 5 mai 2017 :** Envoi des dossiers de **candidature auprès de l'IDE** : bulletin de candidature accompagné des pièces justificatives.
- **19 et 20 juin 2017 :** **Entretiens** de motivation - **Sélection définitive** des stagiaires qui auront été pré-sélectionnés sur dossiers.

Pour plus d'informations...

Claire BOBIN, Laurie BESSETTE, permanentes

(05.55.45.76.30)

N° SIRET : 401.388.962.00011 Code APE : 913 E

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro

74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région du Limousin

INSTITUT DU DROIT ÉQUIN

Centre de Droit et d'Économie du Sport - Hôtel Burgy

13, rue de Genève - 87100 LIMOGES Cedex

E-Mail : contact@institut-droit-equin.fr OU droitequin@gmail.com

www.institut-droit-equin.fr



DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE DROIT ÉQUIN



Diplôme Universitaire de droit équin

Créé par l'Institut du Droit Équin et l'Université de Limoges, le diplôme universitaire de droit équin est une formation inédite en France.

Il vise à **promouvoir et diffuser le droit équin** afin d'en faire **une spécialité juridique à part entière**.

Ce diplôme contribue à la **sécurisation du milieu hippique** en fournissant à ses acteurs, de solides connaissances juridiques.

Il offre non seulement aux stagiaires la possibilité de **maîtriser les aspects juridiques relatifs au cheval et à son utilisation**, mais également la chance d'échanger avec des spécialistes de la filière et **d'enrichir leur réseau professionnel**.

ORGANISATION

- Diplôme de **niveau bac +4**
- Formation dispensée sous la forme de **9 sessions** (d'une durée de **2 jours chacune**), réparties sur **2 années universitaires**, dans des **lieux emblématiques** du monde du cheval
- **126 heures de formation au total**
- Une **équipe pédagogique** composée d'universitaires et de professionnels (du droit et/ou du cheval), soit **un important réseau d'experts** mettant compétence technique, expérience et passion du cheval au service du droit équin

PUBLIC VISÉ

- **Accessible en formation initiale, permanente ou continue**

Que vous soyez **professionnel** (avocat, juriste, magistrat, vétérinaire équin, expert judiciaire, expert-comptable, salarié d'une institution de la filière équine etc.) ou **étudiant**, ce DU s'adresse à vous.

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Être titulaire d'un diplôme de niveau bac +3 minimum**

A titre exceptionnel, et par l'intermédiaire de la validation des acquis, les candidats ne satisfaisant pas à cette condition de diplôme mais justifiant d'une expérience professionnelle suffisante peuvent être admis à se porter candidat.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- **Contrôle des connaissances en deux temps**

- **Contrôle continu** (*cas pratique ou QCM permettant de vérifier les acquis en cours de formation*)
- **Projet collectif de fin de formation** (*rédaction et soutenance d'un travail de groupe*)

PROGRAMME PRÉVISIONNEL (PROMOTION 2 : octobre 2017 – juin 2019)

Session 1 : **CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DE LA FILIÈRE ÉQUINE** (octobre 2017 – Centre de Droit et d'Économie du Sport - Limoges)

Session 2 : **LES DIFFÉRENTS STATUTS JURIDIQUES DES ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE ÉQUINE** (décembre 2017 – Institut français du cheval et de l'équitation - Paris)

Session 3 : **FISCALITÉ ET DROIT SOCIAL DE LA FILIÈRE ÉQUINE** (février 2018 – Barreau de Paris)

Session 4 : **CONTRATS AUTOUR DE LA PROPRIÉTÉ** (avril 2018 – France Galop - Paris)

Session 5 : **NAISSANCE, ÉLEVAGE ET ENTRAÎNEMENT : CONTRATS ET RESPONSABILITÉ** (juin 2018 – SECF – Le Trot - Paris)

Session 5 bis : **NAISSANCE, ÉLEVAGE ET ENTRAÎNEMENT : CONTRATS ET RESPONSABILITÉ** (octobre 2018 – Ecole Nationale d'Équitation - Saumur)

Session 6 : **RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE** (novembre 2018 – Paris)

Session 7 : **ASSURANCE ET PRÉJUDICES** (janvier 2019 – Fédération française d'équitation – Lamotte-Beuvron)

Session 8 : **SANCTIONS** (mars 2018 – Institut français du cheval et de l'équitation - Paris)